



Bienvenue à Obernai, l'Alsace dont vous rêvez



Une ville où il fait bon vivre



Une ville de tradition et de gastronomie



Une ville sportive et pleine de vie



Une ville culturelle et festive



Une ville dynamique et entrepreneurante

A bientôt sur www.obernai.fr

Extraits des délibérations

Conseil Municipal du 25 mai 2009

- Délégations permanentes du Maire, Article L 2122-22 du CGCT. Compte rendu d'information pour la période du 1^{er} trimestre 2009.
- Cession d'un bien immobilier situé 65 Boulevard d'Europe à Obernai par la Congrégation des Sœurs de la Charité – Avis consultatif du Conseil Municipal. **Vote à l'unanimité.**
- Opération d'aménagement du Parc des Roselières - Commercialisation de la 1^{ère} tranche - Attribution de terrains d'habitat individuel - vente de gré à gré d'un lot vacant. **Vote à l'unanimité.**
- Extension du Parc d'Activités du Thal – Approbation de l'avant-projet détaillé et de l'économie générale de l'opération. **Vote par 26 voix pour et 7 contre de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth,**

Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic.

- Implantation du relais Pass'O dans le bâtiment voyageurs de la gare d'Obernai – Approbation et conclusion des conventions d'aménagement et d'occupation des locaux avec la SNCF. **Vote à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement au Centre Arthur Rimbaud pour l'acquisition de nouveaux équipements. **Vote à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement au Cercle Aloysia d'Obernai, section badminton, pour l'acquisition d'équipements sportifs. **Vote à l'unanimité.**
- Attribution d'une subvention exceptionnelle au collège Freppel pour l'organisation d'une classe de découverte dans

le Jura. **Vote à l'unanimité.**

- Révision générale des droits et tarifs des services publics locaux – droits d'abonnement à la Médiathèque et participations additionnelles. **Vote par 26 voix pour et 7 abstentions de M. Boehringer, M. Heinrich, Mme Ohresser, M. Hodé, M. Freyermuth, Mme Hilsz et Mme Soulé-Sandic.**
- Révision générale des droits et tarifs des services publics locaux – droits d'écologie à l'Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Dessin. **Vote à l'unanimité.**
- Révision générale des droits et tarifs des services publics locaux – Droits de séjour au Camping Municipal « Le Vallon de l'Ehn ». **Vote à l'unanimité.**
- Fixation des tarifs de la cantine scolaire du groupe Europe pour l'année 2009/2010. **Vote à l'unanimité.**



Retrouvez l'ensemble des délibérations sur www.obernai.fr

Sommaire

Extraits des délibérations du Conseil Municipal
Page 2

Éditorial du Maire
Page 3

Temps forts
Pages 4 et 5

Dossier : les antennes relais
Pages 6 et 7

Travaux
Pages 8 et 9

Portrait
Page 10

Projet : Le Parc d'Activités du Thal
Page 11

Environnement
Page 12

Concours Pass'O
Page 13

Vie associative :

- L'Association des Fils des Tués
- Coup de pouce au tissu associatif
- L'Association de Pêche
- L'Association des Amis de Pensionnaires des Berges de l'Ehn
- 90 bougies pour le FCSRO

Pages 14 et 15

Le Relais AMAT
Page 16

Infos Mairie
Page 17

Bloc notes
Pages 18 et 19

Biennale de la Mosaïque
Page 20

Calendrier des manifestations
Page 21

Infos municipales / Tribune
Page 22

Les Estivales
Page 23

Bulletin municipal de la Ville d'Obernai - BP 205
67213 Obernai CEDEX

Directeur de la publication: Bernard Fischer

Rédaction: Tamina Hobeika / Maud Audinat

Crédits photos: Ville d'Obernai
Conception et mise en page: Service
Communication - Ville d'Obernai
Impression: Gys Imprimeur. Ce journal est
imprimé sur un papier blanchi sans chlore pour
respecter l'environnement.
Distribution: Ville d'Obernai

Pour toutes informations complémentaires,
problèmes de distribution ou passage d'une
information, vous pouvez contacter la Mairie
d'Obernai – Service Communication – BP 205
67213 Obernai Cedex.

Tél. 03 88 49 95 95
E-mail: com@obernai.fr
Internet: www.obernai.fr

Sortie du prochain numéro : Septembre 2009



Chers habitants d'Obernai,

Les projets votés par les élus d'Obernai et des Terres de Sainte Odile avancent. Ainsi, les aménagements de sécurité souhaités par les habitants du quartier des Consulats ont été réalisés récemment. Les travaux du nouveau centre périscolaire Europe commencent. A la rentrée de septembre 2010, nous pourrons y accueillir jusqu'à 190 enfants. Afin d'implanter de nouvelles PME/PMI à Obernai et créer des emplois, l'extension du Parc d'Activités du Thal est en route. La nouvelle piscine couverte, tant attendue par les habitants des Terres de Sainte Odile, est en bonne voie. Dans un souci de pérennisation de services hospitaliers, nous avons réussi, en 4 mois, à acquérir 90 % de l'emprise nécessaire à la construction du nouvel hôpital d'Obernai. La nouvelle piste cyclable Obernai-Boersch est praticable, celle reliant Obernai à Bischoffsheim sera réalisée cet automne.

Nous sommes plus que jamais sensibles aux enjeux environnementaux et avons apprécié le film Home réalisé par Yann Arthus-Bertrand, film projeté simultanément dans l'essentiel des pays de la planète. Le tri sélectif des ordures ménagères, les filières de recyclage de nos 2 déchèteries intercommunales, la diminution considérable de l'usage des produits phytosanitaires par les agents techniques de la Ville et le dispositif de récupération des eaux de pluie (320 m³ en 2008) pour l'arrosage des plantations, sont autant d'actions qui concourent à la préservation de l'environnement de la Ville d'Obernai. Nous continuerons à amplifier ces politiques publiques, souvent peu coûteuses et dont on peut mesurer les résultats concrets.

La préservation de l'environnement nous interpelle... Celle de la santé publique de tous les habitants d'Obernai encore plus. Ainsi, vous trouverez en pages 6 et 7 de ce journal, les résultats de la campagne de mesures des champs électromagnétiques au niveau des groupes scolaires d'Obernai. Ces mesures ont été réalisées par un organisme indépendant, payé par la Ville. Les résultats, quoique rassurants, nous incitent à redoubler de vigilance auprès des 3 opérateurs, que j'ai interpellés dès janvier 2009, et auxquels j'ai demandé de nous proposer des solutions d'amélioration en termes de niveaux d'émission. L'usage de la téléphonie mobile est indispensable à de nombreuses activités. Il ne s'agit pas de contester le progrès, mais de faire en sorte que ses conséquences n'entraînent pas d'effets pervers sur la santé humaine. Aussi, je me permets de compter sur l'engagement de tous les parents, pour que les élèves des établissements scolaires d'Obernai ne soient pas porteurs d'un téléphone portable à l'école, ceci étant totalement inutile. C'est en conjuguant nos efforts et nos responsabilités, que nous préserverons au mieux la santé de tous.

Depuis quelques semaines, nous connaissons à Obernai et sur le territoire, une recrudescence d'actes délictueux et de vandalisme relativement nombreux. Presque toutes les nuits, des effractions et des dégradations sont commises. J'ai demandé des renforts nocturnes en termes d'effectifs de gendarmerie, cette situation étant inadmissible. Nous avons eu la chance de constater une diminution de moitié des actes de vandalisme en quelques années, soyons tous vigilants.

Bonnes vacances à tous.

Bien cordialement,

Bernard FISCHER

Maire d'Obernai

Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin



Remise du 1^{er} Courrier des Vosges par Monsieur Michel GYSS à la Ville d'Obernai



Fête de la Musique : merci aux participants



Venue de Monsieur Hervé NOVELLI, Ministre chargé du Commerce, de l'Artisanat, des P.M.E., du Tourisme et des Services lors des 6^{èmes} journées de rencontre de l'U.N.A.T.



Accueil des villes de Bar-le-Duc et Commercy
Dévotions de France



Séance de travail pour le Conseil Municipal des Enfants



Remise des prix pour le Fleurissement de la Ville



Dépose des gerbes aux Monuments aux Morts



s et au public chaleureux !



Festival Pisteurs d'Etoiles : édition 2009 réussie



dans la cadre de la Fête des Plus Beaux



Les Violoncellades 2009 organisées en l'église Saints Pierre et Paul d'Obernai



Assemblée Générale du Lycée Agricole d'Obernai



lors des Cérémonies du 8 mai 2009



Forum « Libertés et Sécurité » animé par Monsieur Christophe MARX, Sous-Préfet de l'Arrondissement de Sélestat-Erstein



La téléphonie mobile

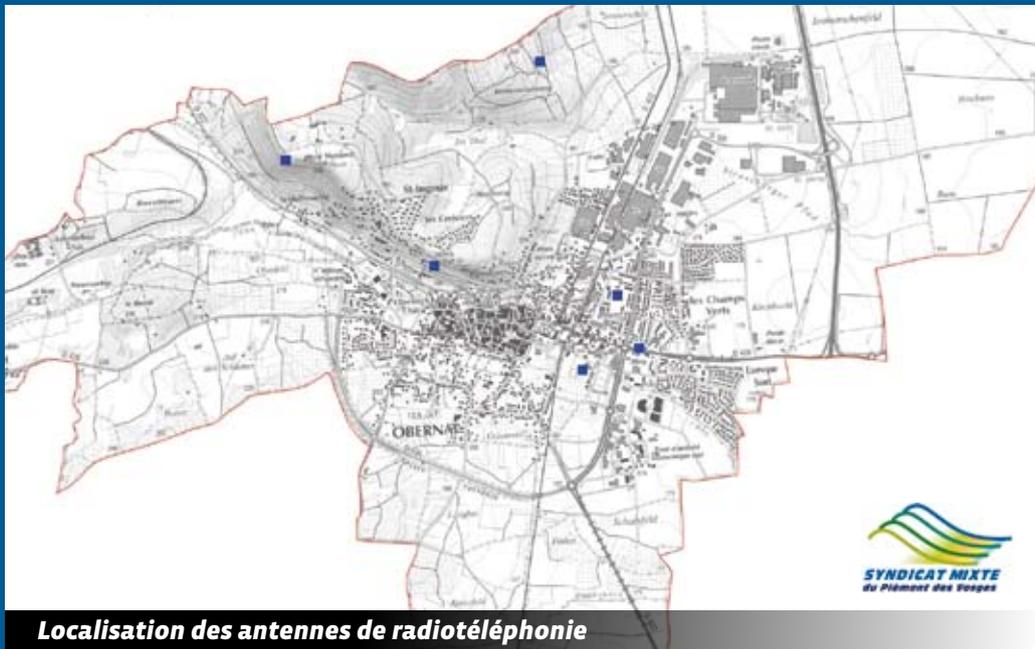
Un large débat national et médiatique a été engagé au début de l'année 2009 au sujet de l'impact de la téléphonie mobile sur la santé des personnes résidant ou travaillant quotidiennement à proximité des émetteurs de radiotéléphonie.

Localement, près d'une centaine de parents d'élèves du Groupe scolaire Europe ont exprimé auprès de la ville d'Obernai, leur légitime inquiétude vis-à-vis de la présence de telles installations à proximité des établissements scolaires de la commune, et ont sollicité l'intervention de la municipalité. A l'occasion d'une conférence organisée par l'association « Robin des Toits » et par le collectif « Lutins, Lutines » au Centre Arthur Rimbaud le 10 mars dernier, Valérie GEIGER, Adjointe au Maire chargée de l'enseignement, de la vie scolaire et périscolaire et Isabelle OBRECHT, Adjointe au Maire chargée de la jeunesse, des sports et des loisirs, ont tenu à assurer les parents

présents de l'engagement de la Ville et à rappeler que la situation locale est plutôt favorable, au vu des campagnes de mesures déjà réalisées.

Dès Janvier 2009, la Ville a rapidement interpellé les 3 opérateurs nationaux (Bouygues Télécom, Orange, SFR) et le Préfet de Région afin d'examiner l'état de la question à Obernai et de formuler des propositions permettant de réduire l'exposition de la population aux ondes électromagnétiques, en deçà des seuils réglementaires.

Dans l'élan du « Grenelle des ondes », une réunion de concertation s'est tenue sous la présidence du Maire d'Obernai, à l'Hôtel de Ville, le 7 Avril dernier : des hypothèses visant à éloigner, à terme, les émetteurs des sites scolaires sont à l'étude du côté des opérateurs. Cette rencontre constitue une première étape dans un processus, vraisemblablement long, que la Ville a entamé et dont le succès est étroitement lié aux avancées qui pourront être dégagées au plan national.



Localisation des antennes de radiotéléphonie

Les émetteurs de radiotéléphonie à Obernai

Un état des lieux exhaustif des installations de téléphonie mobile a été conduit à l'initiative de la Ville d'Obernai en 2008. Aujourd'hui, on dénombre 6 sites émetteurs dans la commune : 4 exploités par la société Orange (dont le site du central téléphonique voisin du Groupe scolaire Europe et appartenant à France Télécom), 1 exploité par la société Bouygues Télécom (le sommet de la tour d'habitation des Bosquets dans le quartier Europe Nord) et 1 exploité par SFR (le mât Estvidéo Numéricable implanté à l'arrière de la piscine Tournesol).

Quatre émetteurs sont situés sur des terrains communaux : il s'agit de terrains situés en zone naturelle ou viticole. A l'échéance des conventions (vers 2014), la Ville veillera à ce que le renouvellement des baux soit assorti de conditions particulières visant à limiter, en deçà des normes nationales actuelles, l'émission du champ électromagnétique. L'opérateur de téléphonie mobile sera astreint à des campagnes de mesures périodiques.

Selon l'Arcep (l'Autorité de Régulation des Télécommunications Electroniques et des Postes), près de 56 millions de Français sont abonnés à un réseau de téléphonie mobile fin 2008.



Résultats de la campagne de mesures d'avril 2009

(source APAVE - Paris)

Une campagne de mesures de champ électromagnétique a été réalisée par le bureau de contrôle APAVE dans l'ensemble des équipements scolaires de la Ville, le 8 Avril 2009 (bâtiments et cours de récréation). Ces mesures ont satisfait au protocole normalisé défini par l'Agence Nationale des

Fréquences. Commandée et financée intégralement par la Ville d'Obernai, l'étude a été effectuée à l'insu des opérateurs, pour s'approcher au mieux d'une situation courante.

Etablissements scolaires	Niveau de champ total mesuré au point le plus exposé	Rappel de la valeur maximale réglementaire	Rappel de la valeur maximale exigée par « Robin des Toits »
Ecole maternelle Freppel	0,43 V/m	41,00 V/m GSM 900 Mhz	0,6 V/m
Ecole élémentaire Freppel	0,45 V/m		
Ecole maternelle du Parc	0,49 V/m		
Ecole élémentaire du Parc	0,47 V/m		
Ecoles maternelles Claudel et Doré	0,40 V/m		
Ecole élémentaire Picasso	0,42 V/m		

La situation dans les établissements scolaires est rassurante : les mesures confirment non seulement le respect des normes françaises en vigueur, mais restent aussi inférieures : aux seuils exigés par les associations de défense comme Robin des Toits.

Le cadre réglementaire actuel

Plusieurs communes françaises ont tenté de prendre des arrêtés « anti-antennes », mais ces actes ont été aussitôt annulés par le Juge Administratif, qui ne reconnaît, à ce jour, aucun risque pour la santé, dès lors que les normes réglementaires en vigueur sont respectées.

La mise en place de mâts d'une hauteur supérieure à 12 m au-dessus du sol doit faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme. Cette disposition réglementaire a ainsi permis à la Ville d'Obernai d'encadrer la création de nouveaux sites, en particulier en agglomération. Le nouveau Plan Local d'Urbanisme de la Ville, en vigueur depuis décembre 2007 prévoit, en effet, dans le règlement des zones urbaines, de limiter les projets de pose d'infrastructures nouvelles aux seuls services publics, excluant ainsi les opérateurs commerciaux. En revanche, les antennes, dont aucune dimension n'excède 4 m ou dont les déflecteurs sont inférieurs à 1 m, ne sont quant à elles soumises ni à déclaration préalable ni à permis de

construire. Ce qui signifie, dès lors que l'émetteur de radiotéléphonie s'implante sur un point haut existant, que le Maire ne dispose d'aucun pouvoir permettant de modifier ou d'interdire le projet de l'opérateur de téléphonie mobile.

La position exprimée par la Ville

Une charte nationale accompagne la relation entre les opérateurs de téléphonie mobile et les collectivités locales : elle est en œuvre à Obernai depuis 2003 et a permis de faire réaliser, à plusieurs reprises, des campagnes de mesures à proximité d'équipements publics. Elle permet en outre à la commune d'être informée des évolutions programmées sur les équipements techniques et d'exprimer sa position à titre consultatif. D'autre part, le Maire a pu exprimer la position de la Ville, lors de la rencontre du 7 Avril 2009, en Mairie, avec les 3 opérateurs nationaux de téléphonie mobile. Cette dernière s'inscrit avec fermeté dans une logique de prudence absolue à

l'égard des installations existantes situées à proximité des équipements publics dédiés en particulier à l'Enfance et à la Petite Enfance. Le maintien, à long terme, d'émetteurs dans leur périmètre immédiat est contradictoire avec les démarches de développement durable, mises en œuvre par la Ville, pour garantir à ses habitants un cadre de vie sain et de qualité.

La Ville a demandé aux 3 opérateurs de rechercher collégialement un ou des sites permettant une relocalisation mutualisée de leurs équipements respectifs et aboutissant, en toutes circonstances, à un abaissement des niveaux d'exposition des établissements scolaires. En outre, la Ville a saisi, en janvier 2009, le Préfet de Région pour la création de l'instance départementale de concertation, qui est réglementairement chargée de la recherche d'un consensus sur l'implantation des sites de téléphonie mobile entre acteurs locaux, associations et opérateurs.

Réorganisation du stationnement et de la circulation aux Consulats

Pour optimiser la circulation, un stop et un passage piétons ont été mis en place à l'intersection de la rue du Château et de l'Avenue des Consulats.



Les travaux de mise en sécurité au quartier des Consulats sont terminés. Ceux-ci ont permis la création de 5 passages piétons avec, au niveau des trottoirs, des bandes podotactiles pour les personnes malvoyantes ou aveugles.

Après avoir réalisé le marquage de la voirie, les panneaux de circulation et de stationnement réglementaires ont été posés. Le montant de ces travaux s'élève à 20 000 TTC. Désormais, le stationnement est uniquement prévu dans les emplacements réservés.

Création des passages piétons



Les Consulats en travaux



La nouvelle piste cyclable

Après la création d'un îlot de sécurité à l'entrée d'Obernai, à l'initiative de la Ville, le Conseil Général du Bas-Rhin a procédé à la construction d'une passerelle, d'une longueur de 6 m, ainsi qu'à la pose de 200 tonnes d'enrobé sur la nouvelle piste cyclable, permettant d'accéder à Boersch, par le chemin des étangs de pêche et celui conduisant au Domaine de la Léonardsau. Le montant des travaux ainsi réalisés par la Ville s'élève à 164 000 € TTC. La partie des travaux financée par le Conseil Général du Bas-Rhin représente 97 000 € TTC.





Moyenne corniche

Le début des travaux de réfection de la voirie au niveau de la Moyenne Corniche est prévu au courant de cet été. Les caniveaux en mauvais état seront repris à certains endroits et des bordurettes de délimitation seront mises en place en limite de propriétés privées. Un tapis d'enrobé mince sera posé au niveau de l'accès à la Moyenne Corniche et ce sur environ 180 mètres. Le marché de travaux, d'un montant de 30 000 € TTC, vient d'être attribué à une entreprise spécialisée. Les riverains seront prévenus de la date des travaux et des modalités de circulation.

Lancement des travaux pour le futur Centre Périscolaire Europe

Le bâtiment préfabriqué installé pour les boulistes



Le démarrage des travaux

Depuis le 6 juillet, l'installation du chantier a été effectuée. Dès lors, les travaux de terrassement, d'aménagement des espaces verts et d'éclairage public pourront commencer, pour une mise en service du nouveau parking (une soixantaine de places) dès la prochaine rentrée scolaire.

Sur l'emprise même du futur Centre Périscolaire, le terrassement ainsi que les fondations sont prévus pour la mi-août.

La Maison des Boulistes

Le nouveau bâtiment en préfabriqué, situé derrière les vestiaires du terrain de foot (rue du Maréchal Juin), est en place depuis le 3 juin dernier. Les membres de l'association "La Boule de l'Espoir" pourront donc bientôt se réunir et pratiquer la pétanque. Ces travaux représentent un investissement de 20 000 € TTC, auxquels s'ajoutent les frais de branchement aux différents réseaux publics (9000€ TTC). L'ancienne "Maison des Boulistes" a été démolie, dans le cadre des travaux de construction du futur Centre Périscolaire Europe. A sa place, se trouvera le futur terrain de sports handball/basket, dont le montant des travaux, en cours d'achèvement, s'élève à 30 000 € TTC.

Les travaux du futur terrain de sport (handball/basket) ont démarré



Verexal

Le VEREXAL, Verger Expérimental d'Alsace, présidé par Monsieur Patrick BASTIAN, est une station régionale d'expérimentation fruitière. L'association a été créée en 1981 et emploie à l'heure actuelle 3 salariés permanents. Aujourd'hui, la surface totale d'exploitation est de 7,50 Ha.

Le VEREXAL est membre d'un réseau national et transfrontalier d'instituts de recherche appliquée arboricole. Sa mission principale est de créer, par l'expérimentation, des "références techniques" pour permettre aux producteurs familiaux ou professionnels de fruits du Grand Est, de s'adapter aux évolutions de leur cadre de travail (changement climatique, directives européennes, Grenelle de l'environnement,...) d'améliorer les pratiques pour un meilleur respect de l'environnement, tout en maintenant la rentabilité de leurs activités. Dans le cadre de son programme expérimental, l'association s'est fixée des priorités.

Priorité n°1

⇒ Régulation de la production :

- Limiter l'alternance d'années de surcharge et d'années de sous-production.
- Amplifier le phénomène naturel de chute des fruits en juin, pour la production de pommes, prunes, cerises et poires, par l'utilisation d'hormones végétales et rechercher des

solutions alternatives par l'application de produits BIO ou l'élimination mécanique d'une partie des fleurs.

Priorité n°2

⇒ Amélioration du végétal :

- Rechercher une plus grande qualité gustative, une bonne aptitude à la conservation et une bonne rusticité (moindre sensibilité aux maladies et parasites) des variétés.
- Pommes et poires : sélectionner des variétés résistantes aux maladies et de longue conservation.
- Prunes (quetsches et mirabelles) : décaler la période de maturité.
- Cerises : augmenter le calibre et la résistance naturelle à l'éclatement.

Priorité n°3

⇒ Diversification vers des circuits courts :

- Elargir la gamme des productions pour une commercialisation de proximité.
- Réaliser des essais de désherbage mécanique ou alternatif (huiles essentielles) en matière



Désherbage

d'arboriculture biologique.

- Pêches : sélectionner des variétés rustiques adaptées à la région.
- Abricots : sélectionner des variétés et tester le greffage haut pour limiter les dépérissements causés par les bactérioses.
- Prolonger la durée de conservation, par l'utilisation de palox à couvercles semi-perméables (Cf. photo ci-dessous).



Palox à couvercles semi-perméables

- Pratiquer la segmentation commerciale par le calibrage des fruits à noyau.

En projet :

- la création, sur l'emprise de la station, d'un Pôle Régional Arboricole et Viticole regroupant, Verexal, l'Adar du Vignoble (spécialistes viticoles de la Chambre d'Agriculture du Bas-Rhin), le Centre de Gestion et d'autres partenaires éventuels).

- **Le VEREXAL produit des pommes, des poires, des cerises, des quetsches et des mirabelles. A partir de 2010, la production de pêches et d'abricots est prévue.**
- **La commercialisation des fruits se fait en coopérative et au détail, sur place.**
- **Ouverture au public du lundi au vendredi, de 11h à 12h et de 16h à 17h30 (de 13h30 à 17h30 les mercredis et vendredis).**
- **Téléphone 03 88 95 21 02**

Pour plus d'infos : www.bas-rhin.chambagri.fr/kitPublication/verexal.html

L'extension du Parc d'Activités du Thal

Le Conseil Municipal, dans sa séance du 25 mai 2009, a approuvé l'avant-projet d'aménagement du Parc d'Activités du Thal. Cette importante décision fait suite à plusieurs séquences de travail et à une concertation avec les riverains.

Ce projet répond au plus près aux objectifs définis en amont :

- Accueillir environ 10 P.M.E. sur des lots d'une surface moyenne de 30 ares,
- Aménager un espace paysager de transition avec le lotissement résidentiel riverain,
- Desservir le secteur par la rue du Thal et réintégrer dans la nouvelle voirie l'accès à un bâtiment d'activités existant,
- Tenir compte des caractéristiques du site et des principaux angles de vue pour l'implantation des activités,
- Garantir un développement maîtrisant la qualité de l'environnement sonore, de l'air et de l'eau.

Qualité des aménagements et maîtrise de l'impact environnemental

Le tracé de la voirie organise le Parc d'Activités en 2 îlots distincts :

1) L'aménagement de l'**îlot 1** répond à des contraintes particulières, intégrant la proximité du lotissement résidentiel. Ces contraintes sont, notamment, l'interdiction d'implanter des installations soumises à autorisation au titre de la réglementation des installations classées, l'interdiction de rejets atmosphériques, l'orientation des cours de service et des sorties des équipements techniques côté Nord, des constructions formant par leur implantation un tampon

acoustique, un retrait de 8 m des constructions par rapport à la limite séparative Sud avec un traitement en espaces verts, et une hauteur des constructions limitée à 7,50 m.

2) L'**îlot 2** est desservi par sa périphérie et permet ainsi une localisation des cours de service et des zones de stockage en cœur de parcelles, limitant ainsi leur impact visuel. Les eaux de ruissellement de la voirie seront collectées, traitées et amenées vers un bassin de rétention pluviale.

Un nouvel espace vert public

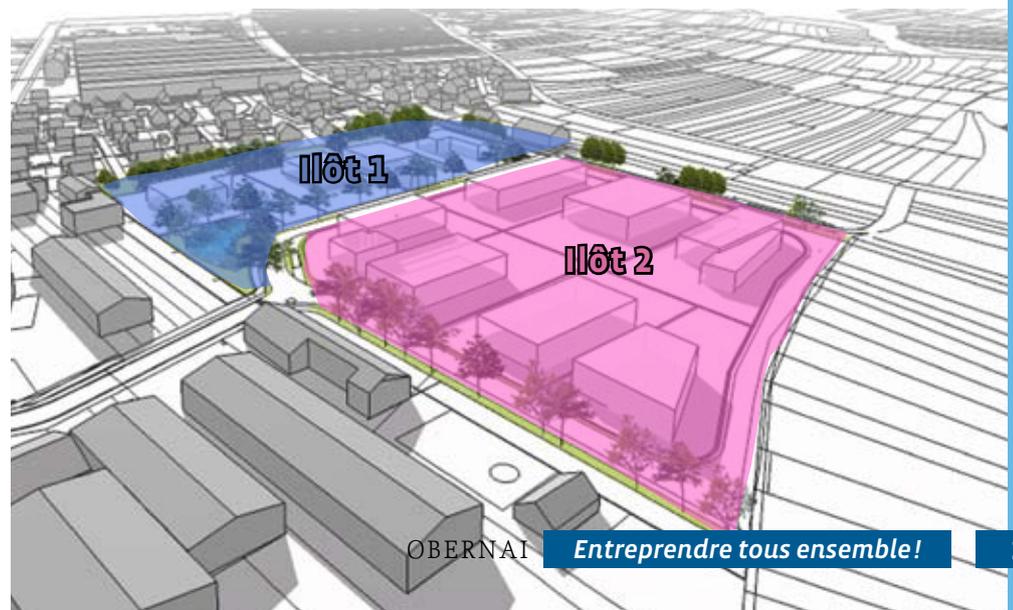
Le projet s'accompagne, sur sa frange Sud, de la création d'un espace paysager de transition avec le lotissement résidentiel. Son aménagement comprend la plantation d'arbres à haute tige et d'arbustes, la création d'une clairière engazonnée avec des bosquets d'arbres à fleurs... Les essences des plantations seront choisies parmi des variétés locales.

Un projet concerté

A l'invitation du Maire, la réunion du 26 février 2009, organisée avec les riverains, a permis d'affiner le concept général d'aménagement, en intégrant les observations des personnes présentes sur divers aspects du projet :

- Un traitement en clairière a été retenu pour l'espace paysager qui se situe à proximité du quartier de la Loi.
- L'espace paysager sur la limite Ouest de la zone d'extension (rue de la Colline) a été élargi.
- L'autorisation de circuler sur la liaison entre la rue de la Colline et le Parc d'Activités sera limitée aux interventions de service et de sécurité, des plots amovibles interdisant le passage des véhicules seront mis en place.
- Un cahier des charges et des conditions de vente strictes s'imposeront aux entreprises installées à proximité du quartier résidentiel.

Les travaux de préverdissage du Parc d'Activités démarreront dès le début 2010.





L'eau, une ressource vitale... Economisons-la !

• Des plantations intelligentes :

En 1995, le Concours National des Villes et des Villages Fleuris a été organisé pour la première fois. C'est dans ce cadre que la Ville d'Obernai a acquis une première fleur en 1997, une seconde en 1999 puis la troisième en 2002. Ainsi, dans cette démarche, la Ville a beaucoup investi et de nombreux travaux ont été réalisés, tels que l'installation d'arroseurs automatiques, l'acquisition de bacs de rues, de jardinières et de suspensions, l'aménagement des entrées de ville, l'installation de tunnels de production...

Afin de réduire la fréquence d'arrosage et la quantité d'eau utilisée, certaines plantes trop gourmandes en eau ont été remplacées par de nouvelles variétés, notamment par des plantes vivaces et ligneuses qui ont l'avantage d'être très peu demandeuses d'eau. On peut les retrouver au niveau du terre-plein central en face du Parc des Roselières ainsi qu'au pied des panneaux d'entrée de ville. La plantation de ces espèces va être de plus en plus généralisée dans les années à venir.

Avec la volonté de toujours s'investir dans une politique d'économie de l'eau, ressource naturelle vitale, la Ville d'Obernai, par le biais du Service Espaces Verts, a mis en place depuis quelques années, une série de mesures afin de limiter et de réduire l'arrosage. Diverses mesures ont donc été mises en oeuvre.



Paillage fait de fibres de chanvre ou de cosses de fèves de cacao permettant de limiter l'arrosage

• La gestion de l'arrosage :

• Récupération de l'eau de pluie :

Le Service Espaces Verts a testé l'utilisation de plusieurs terreaux, ce qui a conduit à passer de trois arrosages hebdomadaires à deux, pour les bacs et massifs.

Le regroupement et la superposition des suspensions, au niveau des lampadaires, ont également joué dans la lutte contre le gaspillage, l'eau des bacs les plus hauts profitant à ceux placés plus bas.

L'eau de pluie est une ressource naturelle inépuisable. La Ville d'Obernai a fait le choix de la récupérer pour l'utiliser dans son arrosage quotidien de plantations et de fleurs, mais également pour l'alimentation de deux balayeuses servant au nettoyage des chaussées. Depuis 2004, la Ville d'Obernai s'est dotée de citernes de récupération pouvant contenir jusqu'à 36000 litres d'eau de pluie. La quantité récupérée en 8 mois, d'avril à novembre 2008, est estimée à 320 000 litres. Une économie impressionnante !

Superposition de suspensions



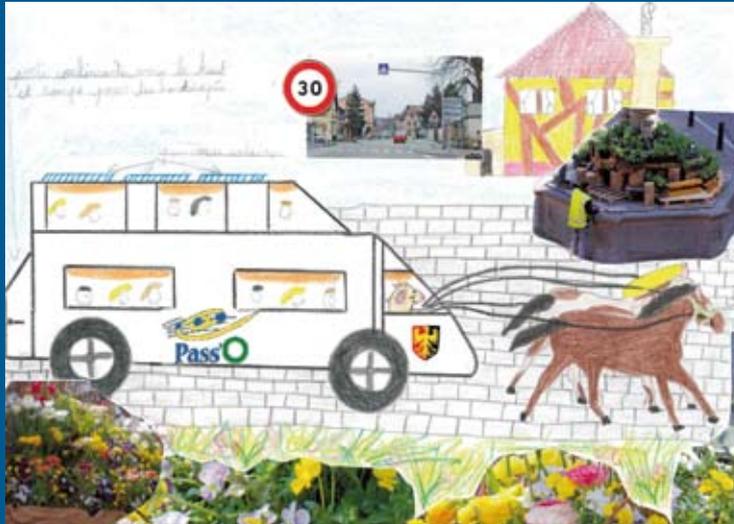
Il faut veiller à préserver la qualité de notre nappe phréatique. Ainsi, le Service Espaces Verts utilise 80% de désherbants en moins. Les nouveaux procédés utilisés par la Ville (désherbage mécanique, manuel ou encore thermique) sont désormais des moyens moins radicaux et moins nocifs, mais plus long à mettre en oeuvre. Il suffit donc d'une petite dose de patience pour voir disparaître les herbes de nos rues.

Plantes vivaces, moins gourmandes en eau



Bravo aux gagnants du concours !

Dans le cadre des séances de travail du Conseil Municipal des Enfants, l'équipe du Relais Pass'O a organisé un concours de dessin. Le thème du concours était « Comment imagines-tu le Pass'O de demain ? ». Quatre Conseillers, dont 2 ex-quo, ont été récompensés.



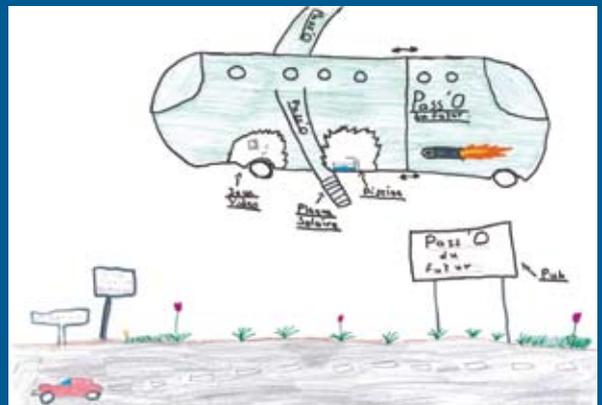
1^{er} Prix : Malcome POIRIER
Lot : 1 Pass annuel «Jeunes»



Les gagnants de gauche à droite : Malcome POIRIER, Estelle GAUDENZI, Léon TROUSSET et Antoine HEIMENDINGER, récompensés par l'équipe Pass'O et Valérie GEIGER, Adjointe au Maire



2^{ème} Prix : Estelle GAUDENZI
Lot : 1 Pass mensuel valable 3 mois



3^{ème} Prix Ex-quo : Antoine HEIMENDINGER
Lot : 1 Pass mensuel



3^{ème} Prix Ex-quo : Léon TROUSSET
Lot : 1 Pass mensuel



5 nouveaux dépositaires pour vous faciliter la vie !

Vous pouvez désormais acheter vos titres de transport auprès de nouveaux dépositaires. Vous y trouverez des tickets "1 voyage", "1 journée" et des "Pass 10 voyages". Vos nouveaux dépositaires sont :
 - Tabac EBER Patrick, Tabac-Presses l'Empire, Tabac Cadeaux Sohier, Tabac Europe et Presse Gérard.

En attendant sa relocalisation définitive dans le local actuel de la SNCF, l'équipe Pass'O se trouve dans le bâtiment des anciennes écuries, jouxtant l'ancien bâtiment modulaire, à la même adresse (11, Place des Fines Herbes).

Pour plus d'infos, contacter le Relais Pass'O :
Numéro Vert : 0 800 500 552

Bienvenue à Obernai

L'association des "Fils des Tués", créée en 1927, fait partie de la Fédération Nationale des Fils des "MORTS POUR LA FRANCE" et a été reconnue d'utilité publique par décret en 1947. Aujourd'hui, l'association a décidé d'organiser des permanences à Obernai, et les premières ont connu un franc succès.

Quels sont les objectifs de l'Association ?

- Rassembler les fils et filles des morts pour la France, victimes de toutes les guerres et du terrorisme (en excluant tout caractère politique et confessionnel),
- Resserrer les liens entre veuves et ascendants orphelins de guerre, pupilles de la Nation,
- Défendre les droits des orphelins de guerre et pupilles de la Nation, notamment sur le plan des aides sociales,
- Assurer le souvenir pour perpétuer la mémoire des hommes et femmes "morts pour la France", en défendant les valeurs morales pour lesquelles ils ont donné leur vie.

«Notre espoir est que tous les orphelins de guerre et pupilles de la Nation rejoignent les associations départementales afin d'assurer la pérennité du souvenir de leurs pères et de venir en aide à ceux qui en ont besoin.

SOLIDARITÉ, ENTRAIDE, SOUVENIR sont les trois mots clés qui régissent notre association », précise Monsieur Jean-George ROESER, Délégué de l'association pour la région de Molsheim et environs.

« Je suis délégué de cette association depuis 2004. Nous avons travaillé pour perpétuer le devoir de

mémoire. A cet effet, nous avons érigé une stèle à Molsheim et planté un arbre du souvenir. D'autres camarades dans d'autres villages font que ce devoir de mémoire s'est perpétué à jamais, car nous autres, orphelins de guerre, avons dû nous battre pour arriver à surmonter la disparition de nos parents ainsi qu'à toutes les brimades et difficultés de l'après-guerre». L'association lance donc un appel à tous ceux qui souhaitent en faire partie.

Prochaine permanence lundi 6 juillet de 14h à 16h
Salle n°2 de l'EMMDD, Cour Athic à Obernai
Jean-Georges ROESER - 03 88 38 37 08
11 rue des Prunelles - 67120 MOLSHEIM

Stèle commémorative et arbre du souvenir installés à Molsheim



Coup de pouce au tissu associatif

Afin de faciliter le développement de la vie associative, le Conseil Général du Bas-Rhin organise des permanences à la Maison du Conseil Général de Sélestat.

Lors de ces moments d'écoute et d'échanges confidentiels, les dirigeants ou porteurs de projets sur le territoire concerné, c'est-à-dire les 10 Communautés de Communes du périmètre de la Maison du Conseil Général de Sélestat, dont fait partie Obernai, pourront gratuitement poser toutes les questions utiles à leur fonctionnement ou à leur création,

notamment en matière juridique, fiscale... Cette action, impulsée par le Département, donne l'opportunité aux associations qui le souhaitent, de renforcer leur rôle au sein du développement local.

Les prochaines permanences pour l'année 2009, se tiendront :

- **le vendredi 10 juillet,**
- **le vendredi 18 septembre,**
- **les vendredis 2 et 16 octobre,**
- **les vendredis 6 et 20 novembre,**
- **le vendredi 4 décembre.**

Les permanences sont organisées sur rendez-vous les jours indiqués ci-après, de 17h à 19h.

Pour obtenir plus d'informations et/ou un rendez-vous, contactez :

La Maison du Conseil Général à Sélestat
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Fabienne RUMPLER
Tél : 03 68 33 80 80
fabienne.rumpler@cg67.fr
www.cg67.fr

Infos pratiques :

- **Au moment de votre rendez-vous, pensez à apporter les statuts de votre association, les rapports d'activité, bilans, comptes de résultat, demandes de subventions... ou tout autre document utile permettant de répondre à vos demandes.**

info + > www.cg67.fr

CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN
 Hôtel du département - Place du Quartier Blanc - 67964 STRASBOURG Cedex 9
 Tél. 03 88 76 67 67 - Fax 03 88 76 67 97



L'association de pêche

L'Association de Pêche d'Obernai existe depuis 70 ans et ce grâce au dynamisme de ses membres, tous amis de la faune et de la flore.

L'AAPPMA, Association Agréée Pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, organise des concours tel que celui organisé le 1^{er} mai pour la pêche à la truite géante, la pêche des jeunes... Cette année, des innovations sont en vue avec l'organisation de plusieurs pêches de nuit,

notamment les 11 et 25 juillet, les 8 et 15 août de 14h à minuit.

D'autre part, depuis l'année dernière, l'association organise un marché aux puces. Cet événement sera renouvelé en 2009 et aura lieu le 2 août prochain.

Le Président de l'association, Frédéric WINOM remercie l'ensemble des membres et des bénévoles pour leur aide précieuse tout au long de l'année.



Des hommages bien mérités

En avril dernier, l'Association des Amis des Pensionnaires des Berges de l'Ehn, qui compte aujourd'hui une quarantaine de bénévoles, a tenu à rendre hommage à Monsieur Fernand PABST, fondateur de cette association, lors d'une cérémonie apéritive organisée en sa présence, à la maison de retraite. Les nombreuses années durant lesquelles il a oeuvré ont été largement saluées. Fernand PABST a donc souhaité «laisser la place aux jeunes», même s'il reste un membre actif, et c'est Madame Elisabeth DEHON, également Conseillère Municipale, qui a pris sa succession pour la présidence.

90 bougies pour le FCSRO

Le FCSRO Obernai a fêté, durant le week-end des 12-13-14 juin, son 90^{ème} anniversaire. A cette occasion, différents tournois ont eu lieu. Le vendredi soir, les vétérans se sont retrouvés sur le terrain et l'équipe de Boersch s'est emparée de la 1^{ère} place. Le samedi après-midi, des équipes composées de salariés d'entreprises et des membres d'associations obernoises se sont affrontés à l'occasion de matches. C'est l'équipe de CMO qui a terminé en tête du tournoi.



Le dimanche, après un ultime tournoi, a eu lieu une cérémonie officielle, organisée en présence du

Maire, Bernard FISCHER, d'Isabelle OBRECHT, Adjointe au Maire, de René MARBACH, secrétaire de la LAFA, de Rémi HAGENBACH Président d'Honneur et de Jean-Luc HUTTARD, le nouveau Président, cérémonie pendant laquelle l'histoire du FCSRO a été retracée.

La célébration de ce 90^{ème} anniversaire s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. « C'est un plaisir de voir toutes les générations, du plus jeune au plus ancien, s'affronter dans un tournoi amical. Nous sommes heureux d'avoir pu offrir cette journée à nos membres et je tiens d'ailleurs à remercier tous les bénévoles qui ont contribué à ce que ce week-end soit réussi », indique Jean-Luc Huttard.

FCSRO - 03 88 95 05 63
fcsro@wanadoo.fr - www.fcsro.com



Le Relais AMAT

Le Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.) de la Ville d'Obernai, dirigé par Sylvie Neyer-Wagner, est un service public gratuit ouvert aux habitants d'Obernai. C'est un lieu "ressource", de rencontres, qui offre des services aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s, aux parents et futurs parents, et aux enfants (gardés au domicile des assistant(e)s maternel(le)s).

Le Relais Assistantes Maternelles est un lieu d'écoute et d'information, dont les objectifs sont :

- Participer au recensement de l'offre et de la demande d'accueil et favoriser la mise en relation des parents et des assistant(e)s maternel(le)s,
- Les informer de leurs droits et obligations respectifs,



Atelier Bricolage au Relais AMAT

- Valoriser l'accueil du jeune enfant au domicile des assistant(e)s maternel(le)s, tout en développant leur professionnalisme.

Trait d'union entre les familles et les assistant(e)s maternel(le)s, le Relais fournit tous les renseignements utiles aux parents et facilite leurs échanges grâce à ce lieu de rencontre.



Que peut faire pour vous le Relais AMAT ?

Vous êtes parent ou futur parent ?

- Vous aider dans votre recherche d'un mode de garde en vous diffusant la liste des assistantes maternelles agréées par le service de Protection Maternelle et Infantile, en tenant compte de vos besoins et attentes,
- Vous informer sur vos droits et vos obligations en tant qu'employeur et vous donner la possibilité de vous documenter,
- Vous délivrer des conseils pour toutes vos démarches administratives,
- Vous écouter et vous aider dans votre fonction d'employeur.

Le Relais d'Assistantes Maternelles n'est pas une structure d'accueil du jeune enfant. Les parents restent employeurs de leur assistant(e) maternel(le) et en assument les charges et la responsabilité.

Vous êtes assistant(e) maternel(le) ou candidat(e) à l'agrément ?

- Faire connaître vos possibilités d'accueil d'enfants,
- Vous informer sur vos droits et obligations,
- Vous donner des outils pour l'exercice de votre profession,
- Organiser des rencontres afin d'échanger sur les richesses et difficultés de votre pratique professionnelle,
- Vous convier à des animations : ateliers avec les enfants, fête de Noël...,
- Vous écouter en toute confidentialité,
- Vous aider et vous soutenir dans votre pratique professionnelle en toute neutralité.

La formation initiale et votre agrément est, et reste du ressort du service de Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.).

Et pour les enfants...?

- Le Relais AMAT est un lieu de rencontre, de socialisation, de jeux et d'expérimentation,
- Tous les lundis matin (hors vacances scolaires) les enfants, accompagnés de leur assistant(e) maternel(le), se rencontrent au Centre Arthur Rimbaud où l'animatrice du relais, Sylvie Neyer-Wagner anime l'atelier "Le Jardin d'Éveil". Des activités variées y sont proposées : bricolage, jeux de manipulation, cuisine, animations musicales et chants proposés par une intervenante de l'Ecole Municipale de Musique, de Danse et de Dessin.



Ateliers du « Jardin d'Éveil » :
Les lundis de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)

Permanences du Relais AMAT :

**Lundi de 14h à 17h - Mardi (semaines impaires)
de 9h à 12h - Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h
10, Square Saint Charles
03 88 95 32 56 - ram.obernai@orange.fr**



Atelier "Crêpes" animé par Sylvie NEYER-WAGNER

Les premiers passeports biométriques sont arrivés

Si vous souhaitez vous rendre à l'étranger, que vous n'avez pas encore de passeport ou que vous devez le renouveler, vous obtiendrez désormais un passeport biométrique.

Le passeport biométrique, de quoi s'agit-il exactement ?

Les passeports biométriques sont produits sous un modèle identique dans tous les pays européens. Ils comportent une petite puce électronique sécurisée dans laquelle sont stockées les informations demandées par l'administration (nom, adresse, etc...) ainsi que votre photo d'identité et vos empreintes digitales. Ce passeport peut être délivré à toute personne de nationalité française.

Comment l'obtenir ?

Pour obtenir votre passeport biométrique, vous devez vous rendre dans une commune équipée d'une station biométrique, quelle que soit votre commune de résidence. Dans le Bas-Rhin, 31 mairies en sont équipées.

Cette liste est disponible à la Mairie d'Obernai ou sur www.obernai.fr. Vous devrez constituer un dossier et fournir un certain nombre de pièces à l'appui de votre demande. Pour connaître la liste exhaustive des éléments à fournir, vous pouvez également vous rendre sur le site Internet de la Ville ou contacter l'accueil de la Mairie.

Quel est le délai d'attente ?

En principe, le délai d'attente pour obtenir ce nouveau passeport est de quelques jours ouvrés. Néanmoins, au vu du nombre de mairies disposant du matériel nécessaire pour recueillir les données biométriques, de la récence du dispositif et de l'affluence des demandes à cette période de

l'année, il est conseillé de s'y prendre à l'avance.

Quel est son coût à Obernai ?

Pour obtenir un passeport biométrique, le tarif du timbre fiscal est de 88 € pour les adultes, 44 € pour les 15-18 ans et 19 € pour les moins de 15 ans. Pour l'heure, le passeport électronique reste valable jusqu'à sa date d'expiration.

Pour plus de renseignements :
www.obernai.fr

Rubrique : La Mairie >

Les démarches administratives >

Passeport biométrique

Attention : il est obligatoire de se rendre en personne à la Mairie pour récupérer son passeport biométrique.



Scan des empreintes digitales

Fortes chaleurs : attention !

Dans le cadre du plan canicule 2009, le Ministère de la Santé et des Sports en partenariat avec l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé ont mis en place une campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Ce dispositif délivre d'importantes recommandations à destination des personnes les plus vulnérables. Voici quelques conseils :

- Ne pas sortir aux heures les plus chaudes,
- Boire environ 1,5

litre d'eau par jour,



- Manger normalement (fruits, légumes, pain...),
- Maintenir autant que possible sa maison à l'abri de la chaleur...

D'autre part, si vous êtes une personne âgée, isolée ou

handicapée, pensez à vous inscrire auprès des services communaux (Centre Communale d'Action Sociale).

De même, tout concitoyen ayant connaissance de personnes en situation d'isolement est prié d'en informer la Mairie.

C.C.A.S. d'Obernai

Tél. 03 88 49 95 96

Accueil de la Mairie d'Obernai

Tél. 03 88 49 95 95

Pour plus de renseignements :

Appelez "Canicule Infos Service"

au 0 800 06 66 66 (Appel gratuit)



Infos pratiques



Les ordures ménagères

La Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile, propose à tous les redevables un nouveau service : le prélèvement pour le paiement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM). Soit :

- **Le prélèvement mensuel** : gratuit et pratique, ce mode de paiement permet de répartir mensuellement

le règlement de la « REOM » sur 10 mensualités, effectuées sur votre compte bancaire le 5 de chaque mois.

- **Le prélèvement automatique** : Ce mode de paiement, vous permet de bénéficier d'un paiement automatisé, pour vos factures semestrielles.

+ de compostage = moins de déchets

Pour valoriser les démarches plus écologiques et fabriquer du terreau, la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile propose des composteurs de 400 litres, à 25 € dans le cadre de

sa politique de développement du compostage individuel.

Si vous êtes intéressés, contactez la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile
Tél. 03.88.95.53.52. E-mail : ccps@ccps.com

Naissances

Mars 2009 : Adam NOVAK GARCIA, Lisa BENZAADOUN, Augustin MARZLOFF, Maëlis MATHERN, Irem KARASAN, Nehir BASHORUZ, Mirac ADIBELLI, Agathe DEZILLE, Lilian OFFENBURGER, Giovanni LA PAGLIA, Malo NEDELEC, Rayan AMARA, Victoria BONOLIS-SCHOTTEL, Marion GIROLT, Lorenzo ADAMINI, Cristiano MARTINS.

Avril 2009 : Cloé BURGARD, Mathéo LEIBE.

Mai 2009 : Léo ROUSSEL, Kengy CAUMARTIN, Lucas DOS SANTOS CATALAO, Raphaël RICHARD-NICAISE, Nathan BORSCHNECK, Audrey ZIMMERMANN, Naomie Marielle CHALARON, Nalya PHETNOUVONG, Juliette Emma CERTAIN, Emre LAFCI.



A vos marques, prêts... partez !

La Nocturne du Hans

Samedi 18 juillet aura lieu la 8^{ème} édition de la Nocturne du Hans, la traditionnelle course obernoise. Les coureurs vont retrouver, le temps d'une soirée, leurs lampes frontales, qui les éclaireront pendant les 12 km du parcours.

Venez encourager les nombreux coureurs et participer aux animations qui vous sont proposées, au Village du Hans, parking des Remparts, à partir de 20h : stands de dégustation, illuminations, cracheurs de feu, bal populaire...

Plus d'infos au 03 88 95 00 37
www.nocturneduhans.com



Obernai
Samedi 18 Juillet
La course phare !
Course de 12km
Départ à 22h
www.nocturneduhans.com
Animations
Concert et Orchestres
Bal Populaire
Cracheurs de feu
Illuminations

Office de Tourisme Obernai
Renseignements : Office de Tourisme
Tél : 03 88 95 00 37
Fax : 03 88 49 90 87
Email : ot@obernai.fr

Les pieds dans l'eau...

Envie d'un moment de détente ?

Rendez-vous à la Piscine Plein Air qui vous ouvre ses portes jusqu'à fin août. Ouverte tous les jours de la semaine, vous pourrez profiter des bassins de 9h30 à 20h (fermeture de la caisse : 19h15 - évacuation du bassin : 19h40).

Retrouvez également, dans l'enceinte de la piscine, un bar-restaurant ouvert tous les jours. Vous serez

proposés des grillades, petits plats, sandwiches, glaces...

Pour plus de confort, vous pouvez prendre le bus Pass'O et descendre à l'arrêt Parc de Hell !

Toutes les infos sur www.obernai.fr

Piscine plein Air - tél. 03 88 95 29 44

Bar-restaurant "La Terrasse fleurie" - Tél.03 88 95 56 09

Que faire pendant l'été ?

Cette année encore, l'Animation Jeunes du Pays de Sainte Odile propose un programme estival d'animations variées pour les jeunes de 11 à 18 ans de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile. Deux possibilités vous sont proposées :

Le centre de loisirs traditionnel (itinérant) :

- du 6 juillet au 14 août, seront au programme blind-tests, énigmes policières géantes, rallyes-photos, séances d'"Impro", grands jeux, sports, peinture, customisation de vêtements, jeux de rôles, ateliers de cuisine et des sorties (Parc Aventures, Piscine...)



tels que des soirées, des sorties, des séjours.

- « A toi de jouer ! » **les jeudis 9 et 23 juillet de 18h à 21h**, au centre de loisirs itinérant. Des activités "spontanées" seront proposées : tu as envie de faire du foot, un jeu ou autre chose, "c'est ok" !



- « Tu viens plus aux soirées ? » **les vendredis 10, 17 et 24 juillet de 19h à 22h**, au centre de loisirs. Les animateurs et l'association Lacroche vous proposeront un moment convivial et festif (bœuf musical, barbecue et bonne humeur garantie).



Des animations de rue avec 3 concepts différents :

- « Salut ça va ? » **les lundis 6, 13 et 20 juillet de 14h à 18h**. Les animateurs vous accueilleront à la Communauté de Communes, et seront à l'écoute de vos projets "jeunes"

Programmes disponibles dans les Mairies de la CCPSO

Animation Jeunes du Pays de Ste Odile

Caroline PAUL : 06 70 69 82 00 - caroline.paul@ccpso.com

Samad KARDOUH : 06 70 69 31 33 - samad.kardouh@ccpso.com

www.cc-paysdesainteodile.fr

Le coin des souvenirs...



1957 : Enlèvement des rails du Tramway, rue du Général Gouraud



1957 : Marché hebdomadaire Place de l'Etoile et Rempart Caspar

Mosaïzm présente “Fractales”

En 2009, la Biennale de la Mosaïque est de retour pour la 4^{ème} fois à Obernai.

Et cette année encore, le très renommé mosaïste obernois, Gérard Brand, s’associe à l’aventure, en tant que Directeur Artistique pour proposer au public une exposition de qualité.

C’est ainsi que neuf artistes, regroupés au sein du collectif Mosaïzm, exposeront une cinquantaine d’œuvres sur un thème commun : “ Fractales ”.

Fractales : “Ce terme se dit d’objets mathématiques dont la création ou la forme ne trouve ses règles que dans l’irrégularité ou la fragmentation. Aborder la mosaïque sous l’angle d’une vision fractale ouvre les

portes de la perception et de l’imagination face à une oeuvre.”

Tous issus de l’Ecole des Mosaïstes du Frioul à Spilimbergo (Italie), ces neuf artistes représentent “ la jeune création européenne ”.

“ A chacun d’y voir ses propres images fractales.”

Venez admirer les mosaïques lors de l’exposition “Fractales”, qui se tiendra du vendredi 14 août au dimanche 6 septembre, à la Maison de la Musique et des Associations (salle n°1), cour Athic, tous les jours de 14h à 18h.

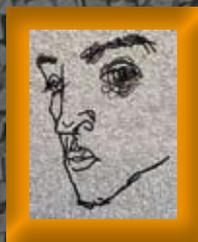
Retrouvez l’ensemble du programme sur www.obernai.fr

LES ARTISTES MOSAÏSTES . . .

JULIAN MODICA



MATKO KEZELE



ANDREA BESANA



MARIE-LAURE BESSON



MÉLAINE LANOË



ALBERTO PILLAN



ANNA ROMMEL



FRANCIEN JONGSMA



RUTH MINOLA SCHEIBLER



Calendrier des manifestations

Juillet

MERCREDI 8 AU MARDI 14

- Exposition de Christiane Roques, Nathalie Schroll, Véronique Gerber et Carole Lang à l'Hôtel de Ville. Entrée libre.

VENREDI 10

- Visite guidée insolite, "A la découverte du faubourg et du château d'Oberkirch". RDV à 10h devant l'Office de Tourisme. Sur inscription à l'OT.

MARDI 14

- Journée du feu. Exposition de matériel, démonstrations et manœuvres, bal gratuit et feu d'artifice. Parking des Remparts. A partir de 14h30.

MERCREDI 15 AU MARDI 21

- Exposition d'Eugène Kormann, Béatrice Wolf et François Erdrich à l'Hôtel de Ville. Entrée libre.

MARDIS 21 ET 28

- "Les mardis de l'Orgue Merklin". Eglise Sts Pierre et Paul à 20h30. Entrée libre. Tél. 06 86 22 85 20.

MARDIS 21 ET 28

- Balade insolite "fleurir Obernai". Présentation,

historique, astuces et conseils. RDV à 10h devant l'Office de Tourisme. Gratuit sur inscription à l'OT.



MERCREDI 22 AU MARDI 28

- Exposition de Denise RINN à l'Hôtel de Ville. Entrée libre.

VENREDI 24 (ET LE 7 AOÛT)

- Jeux Géants gratuits à destination des enfants et des parents. De 16h30 à 19h30 sur la place du Marché.

MARDI 28

- Balade contée nocturne de 2h «A la rencontre du peuple de pierre». RDV à 20h à l'OT. 12€/pers. Inscription à l'Office de Tourisme.

MERCREDI 29 JUILLET

- Concert du Staffordshire Moorlands Performing Arts Centre. 15h30 sur la place du Marché. Accès libre. Rens. à l'O.T.

DU VENDREDI 31 AU DIMANCHE 2 AOÛT

- Concours hippique

national d'Obernai. Accès libre au centre équestre, rue du château.

Août

DIMANCHE 2

- Marché aux puces de 5h30 à 18h aux étangs, route de Boersch. Tél. 03 88 95 37 56.

DIMANCHE 2, MARDIS 11 ET 28 ET VENDREDI 21

- Balade contée nocturne de 2h «A la rencontre du peuple de pierre». RDV à 20h à l'OT. Inscription à l'Office de Tourisme.

MARDIS 4, 11 ET 18

- Balade insolite "fleurir Obernai". Présentation, historique, astuces et conseils. RDV à 10h devant l'Office de Tourisme. Gratuit sur inscription à l'OT.



MARDIS 4, 11, 18 ET 25

- "Les mardis de l'Orgue Merklin". Eglise Sts Pierre et Paul à 20h30. Entrée libre. Tél. 06 86 22 85 20.

MERCREDIS 5, 12, 21 ET 29

- Jeu - découverte

d'Obernai: rallye gratuit à travers la ville. Départ entre 14h et 15h sur la place du Marché.

MERCREDI 5 AU MARDI 11

- Exposition de S. Bucher, V. Albissert, E. Weissenstein et J. Y. Kalmbach à l'Hôtel de Ville. Entrée libre.

DU MERCREDI 12 AU DIMANCHE 16

- Foire aux vins. Dégustations et ventes. Hôtel de Ville. Accès libre. Tél.: 03 88 95 58 03.

SAMEDI 15

- Marche Audax "Circuit des Vignerons" - 25km. RDV Hôtel de Ville à 13h. Tarifs et rens. au 06 79 77 06 79.

JEUDI 20

- Marché annuel dans les rues de la ville. Accès libre.

VENREDI 21 AU MARDI 1 SEPTEMBRE

- Exposition d'Erna Meyer et Evelyne Haus à l'Hôtel de Ville. Entrée libre.

DIMANCHE 23

- Marché gourmand de 10h à 23h organisé par l'APERO, Place du Marché. Accès libre.

DIMANCHE 30

- Promenade gastronomique du Schenkenberg organisée par la Corporation des Vignerons d'Obernai. Renseignements et réservations à l'O.T.



Obernai, Ville propre et fleurie



Depuis 16 mois, les membres de notre groupe municipal travaillent avec passion et enthousiasme pour porter les actions publiques (projets, aménagements, services...) tel que nous nous y étions engagés.

Nous souhaitons tout particulièrement remercier les agents du Pôle Logistique et Technique et vous tous, habitants de la Ville d'Obernai, qui contribuez à la propreté et au fleurissement de notre Ville. Nous ne faisons pas la promotion des tags, qui constituent un acte délictueux... Merci à nos agents qui s'efforcent de les enlever chaque fois qu'il en apparaît.

Retrouvez toutes les infos sur le site www.bernardfischer.fr

Bernard Fischer, Catherine Edel, Paul Roth, Isabelle Obrecht, Armand Widmann, Anne Lunati, Jacques Salsac, Anita Voltz, André Schalck, Valérie Geiger, Martial Feurer, Marie-Claude Schmitt, Christian Weiler, Claudette Graff, Marc Ringelstein, Monique Fischer, Pierre Suhr, Anabella Fausser, Benoît Eck, Christiane Scheer, Philippe Schneider, Elisabeth Dehon, François Debeuckelaere, Marie Songy, Kadir Güzlü, Dominique Bergeret.

Conformément à l'article L. 2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : "Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale"

La photo du mois



Voilà la photo que le maire a censurée lors du dernier journal municipal !

C'est grâce à notre obstination acharnée que cette photo est enfin publiée.

Cette photo a été prise avant les élections municipales de 2008.

Nous n'étions pas les seuls à regretter la fermeture de notre maternité. D'autres aussi l'ont regretté, et sont passés à l'action.

Notre maire, lui, a baissé les bras, se contentant d'un nouvel hôpital, mais un hôpital sans maternité et sans chirurgie !

Pour un autre regard sur notre ville, retrouvez nous sur : <http://www.mieuxvivreobernai.com/>

Bruno Freyermuth - Barbara Hilsz - Jean-Yves Hodé - Christiane Ohresser - René Boehringer - Catherine Soulé-Sandic - Hugues Heinrich



Faites le plein de musique !

Pour la 6^{ème} fois consécutive, la Place du Marché d'Obernai se transformera en une scène géante pour accueillir « Les Estivales », cette série de 6 concerts gratuits organisés tous les samedis soir du **11 juillet au 15 août**. Le Comité des Fêtes de la Ville d'Obernai y a investi toute son énergie pour vous concocter un

programme de qualité. Des soirées exceptionnelles vous attendent et cela grâce au soutien financier des plus grandes entreprises obernoises.

Du reggae à la pop en passant par la soul, le jazz ou encore des chants populaires, il y en aura pour tous les goûts ! Et cette année encore, il y aura du beau monde : entre William Baldé qui ouvrira les festivités, Bastien Rémy et Les Marlos, Soldat Louis, le groupe That's All, Pascal Vecca et Valium Valse... de quoi satisfaire un grand nombre de mélomanes !



William Baldé

11 Juillet
21h




Bastien Rémy et les Marlos

18 Juillet
21h




Soldat Louis

25 Juillet
21h




That's All

1^{er} Août
21h




Pascal Vecca

8 Août
21h




Valium Valse

15 Août
21h






Les Estivales

Obernai

6^e édition / Saison 2009



William
Baldé



« Claude
François »
& les Marlos



SOLDAT
LOUIS

LES SAMEDIS SOIR
DU 11 JUILLET
AU 15 AOÛT

6 CONCERTS GRATUITS
PLACE DU MARCHÉ



That's
All

Pascal
Vecca

Valium
Valse

Plus d'infos sur www.obernai.fr

